

REUNION DU 11 DECEMBRE 2025

Protection sociale complémentaire.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » et le risque « Santé » conclue entre le Centre de gestion 79 et la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) /RELYENS, à effet au 1er janvier 2026. Le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 30 € bruts, par agent, par mois.

Recensement de la population.

Mme GATTEAU Katy et M. PERENNOU Michel assureront les fonctions d'agent recenseur dans le cadre du recensement de la population 2026.

Vente du véhicule utilitaire Citroën.

Le Conseil Municipal approuve la vente du véhicule Citroën immatriculé AL-755-VW de 1996, au prix de vente à 600 €, à l'Association PINPON.

Projet PIMPON – bar ambulant – Val de Gâtine.

Cette Association recherche des communes intéressées pour accueillir le camion PIMPON (bar ambulant) tant sur des tournées régulières, hebdomadaires ou mensuelles que sur des événements ponctuels où pourra être coordonner l'animation (associations locales, artistes, ...) et la restauration (foodtrucks, comité des fêtes, ...) en plus du service bar. Le but est d'offrir un service de proximité et un lieu de convivialité.

Aménagement du parc du Val des Fougères

Construction d'une pergola : le Conseil municipal valide le devis de Quentin Picauville – La Guérivière – 85290 Saint Laurent sur Sèvre, pour un coût total de **4 643,21 € TTC**.

Suivi du marché public

Lot 1 : L'acte d'engagement a été signé. Un premier rendez-vous a eu lieu sur place avec l'entreprise CAJEV.

Lot 2 : Tous les aménagements en bois sont réalisés : ponton, plateforme, passerelle. Les garde-corps devraient être livrés et posés avant Noël.

Projet de réaménagement et de rénovation énergétique des services au public.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de présenter à nouveau la demande de subvention dans le cadre d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R), programme 2026, telle qu'elle avait été déposée en janvier 2025 (qui a été ajourné).

Suivant l'avant-projet définitif ci-joint préparé par le cabinet d'architecte Thibault Pochon Architectes associés TPAA, le montant prévisionnel de l'opération (travaux et études) s'élève à **771 800 € HT**.

Dans l'hypothèse de l'attribution d'une subvention, et sous réserve de l'obtention des autres subventions sollicitées indiquées ci-dessous, la dépense restant à la charge de la commune serait couverte suivant le plan de financement ci-dessous :

Subvention DETR (38,87%)	300 000,00 €
Subvention Fonds vert (20%)	154 360,00 €
Subvention SIEDS (18,29%)	141 200,00 €
Subvention Fonds chaleur (2,65%)	20 480,00 €
Subvention du Département Archives (0,18%)	1 400,00 €
Autofinancement (20%).....	154 360,00 €
TOTAL	771 800,00 € HT

Source : Lebusseau.com